



COMMUNE DE POMY

ENQUETE LOCALE



La Municipalité dispense de l'enquête publique, en application de l'article 111 LATC, le projet suivant:

Propriétaire : Jenny Ottonin

Lieu dit : Chemin de Clon 4a

Nature de l'ouvrage : Mise en place d'une cheminée

Le dossier est déposé jusqu'au 16 juin 2023, au bureau du greffe municipal, où il peut être consulté.

Les observations éventuelles doivent être adressées dans le même délai au greffe municipal.

Pomy, le 7 juin 2023

Greffe municipal